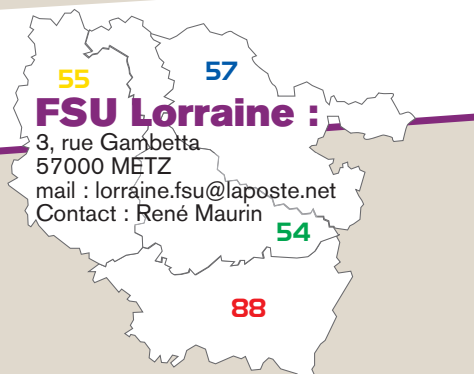




Fédération Syndicale Unitaire

FSU Nancy/Metz



La FSU, premier syndicat de la fonction publique d'Etat

La fédération syndicale unitaire a été créée en 1993. Elle est rapidement devenue la fédération syndicale majoritaire des personnels de l'Éducation nationale, mais également la première fédération de la fonction publique de l'État. Regroupant actuellement 21 syndicats, elle rassemble des personnels de divers ministères et services publics relevant de l'État, des collectivités territoriales ou des hôpitaux. Elle occupe de ce fait une place singulière dans le paysage syndical français. En 10 ans d'activité, elle a contribué au renouveau du paysage syndical français où elle entend œuvrer à établir des liens et des relais entre l'action syndicale et le mouvement social dans toute sa diversité.



Ce bulletin est adressé aux 35000 personnels de l'E.N. en Lorraine. La FSU représente et informe l'ensemble des personnels, sans distinction de statut ou de corps.

L'ÉCOLE EN LORRAINE SACRIFIÉE !

Les **conditions de travail et d'apprentissage qui se dégradent de plus en plus** dans les établissements, deviennent insupportables, réduisant de fait toute ambition éducative particulièrement pour les élèves qui en ont le plus besoin ! Partout, c'est l'incompréhension.

Comment peut-on annoncer une nécessaire aide aux élèves les plus en difficulté quand dans le même temps on **supprime 16 000 emplois dans l'éducation nationale** ? Ces retraits succéderont aux coupes sombres des dernières années.



Avec **822 suppressions de postes** d'enseignants (298 dans les écoles, 524 dans les collèges et lycées) et **19** d'administratifs, **Nancy/Metz est l'académie la plus frappée**. C'est 3,4% des moyens d'enseignement qui disparaissent à la rentrée.

Cette annonce brutale porte, en six ans, à près de 4 000 les postes d'enseignants supprimés en Lorraine et à 204 ceux des adjoints administratifs rendus depuis 2003. **Le dogme du non remplacement d'un enseignant sur deux partant à la retraite confirme la politique aveugle et sans ambition éducative du gouvernement.**

L'école publique en Lorraine est sacrifiée ! Nous ne l'acceptons pas ! Depuis plusieurs mois la FSU Lorraine est à l'initiative de multiples actions unitaires pour s'opposer à ces mesures.

AVEC LES PERSONNELS, NOUS SOMMES DÉTERMINÉS À DÉFENDRE LE SERVICE PUBLIC D'ÉDUCATION.

Le gouvernement doit faire d'autres choix aussi bien en matière éducative que budgétaire !

René Maurin
Secrétaire fédéral FSU Lorraine

Du 13 au 20 octobre, nous serons appelés à voter

Suite aux accords de Bercy sur le dialogue social, les élections professionnelles verront de nouvelles modalités électorales se mettre en place (CT et CAP). Au delà des nouvelles procédures, il s'agira de renforcer la FSU et ses syndicats pour porter le projet de transformation de l'école, de réussite de tous les élèves et de développement du service public d'éducation. Ces élections se tiendront du 13 au 20 octobre 2011. Dans ce contexte de fortes restructurations et d'attaques contre le service public d'éducation et la fonction publique, face aux conditions de travail qui se dégradent, les pressions, «l'évaluationnite aigüe»,... les personnels ont besoin de l'appui d'une organisation forte, capable de dénoncer et combattre les dérives actuelles.

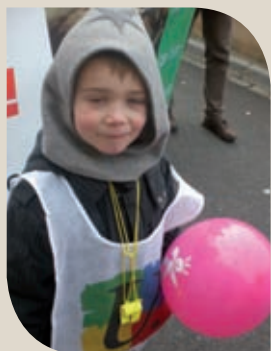
POUR LA DÉFENSE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE, NOS MISSIONS, EMPLOIS, STATUTS ET CARRIÈRES, RENFORÇONS L'AUDIENCE DE LA FSU ET DE SES SYNDICATS !



VOTE ÉLECTRONIQUE POUR TOUS !

Plus de détails dans un prochain bulletin

Elections du 13 au 20 octobre 2011



LE RECTEUR, UN HOMME DE POUVOIR au service d'une politique

Les règles de gestion des ressources humaines :

- ◆ Mutations et affectations pour les personnels titulaires et non titulaires,
- ◆ Promotions et évolutions de carrière sous toutes ses formes,
- ◆ Formations des personnels initiale et continue.

La répartition des moyens :

- ◆ Les budgets académiques de la maternelle au post-bac,
- ◆ Le réseau des établissements, des écoles, des agences comptables,...
- ◆ Les postes de l'ensemble des personnels,
- ◆ Les moyens horaires, les seuils d'ouverture, les taux d'encadrement.



LE SERVICE PUBLIC,
ON L'AIME,
ON LE DÉFEND



La politique éducative :

- ◆ Les priorités académiques,
- ◆ La carte des formations sous statut scolaire,
- ◆ L'organisation des examens et de l'orientation.



En octobre 2011, vous allez élire,
directement, pour la 1^{ère} fois,
le Comité Technique Académique (CTA)

Progressivement au cours des dernières années, l'échelon académique s'est vu renforcé au détriment de l'échelon départemental et la tendance va se renforcer avec le nouveau CTA, y compris pour le 1^{er} degré malgré le désaccord de la FSU et pour les collèges. L'importance des décisions rectorales s'en trouvent renforcées de la maternelle au post-bac.

Faites entendre votre voix !

LA FSU, PREMIÈRE FORCE SYNDICALE DE CONTRE-POUVOIR au service des personnels

Concernant les règles de gestion :

P
O
U
R

- ◆ Combattre toute forme de pouvoir arbitraire,
- ◆ Faire respecter des barèmes connus et équitables,
- ◆ S'opposer à la multiplication des postes à profil et des postes spécifiques,
- ◆ Rétablir un vrai droit à la formation initiale et continue.



Concernant la répartition des moyens :

P
O
U
R

- ◆ Contrôler la répartition des moyens,
- ◆ Améliorer le réseau des établissements pour un service d'éducation de qualité et de proximité,
- ◆ Combattre les suppressions de postes et la précarisation croissante de tous les personnels.



Concernant la politique éducative :

P
O
U
R

- ◆ Obtenir les moyens d'une vraie démocratisation des poursuites d'études,
- ◆ Favoriser la scolarité des élèves handicapés avec des moyens suffisants et des personnels qualifiés,
- ◆ Défendre une carte des formations diversifiée et de proximité,
- ◆ Défendre une conception de l'orientation scolaire au service des jeunes et avec des personnels compétents.



**VOTEZ POUR LA LISTE
DE LA FSU
ET SES SYNDICATS**



C'est se donner des élus compétents et actifs, à l'écoute des préoccupations des collègues, agissant en toute indépendance et en toute transparence contre l'autoritarisme, pour la défense des personnels et du service public. Choisir les listes de la FSU, c'est choisir un syndicalisme unitaire, solidaire, ouvert aux forces sociales et associatives.

RENFORCER LA FSU ET SES SYNDICATS



Le SNUipp-FSU en Lorraine, Syndicat National Unitaire des Instituteurs Professeurs des écoles et PEGC, c'est le syndicat majoritaire dans les écoles. Une présence dans toutes les instances représentatives. Une équipe qui répond à toutes les demandes des enseignants du 1^{er}

degré. Le SNUipp-FSU défend transparence et équité. Pour le SNUipp-FSU, l'Éducation doit être une priorité absolue : développer les RASED, répondre aux besoins de remplacement, créer des conditions de travail sereines et lutter contre la précarité, sont primordiales.



Le SNES (Syndicat National des Enseignements du Second degré) est le syndicat le plus représentatif des collèges, des lycées et des CIO. Il associe étroitement amélioration du service public d'éducation et amélioration

de la situation des personnels. Pour le SNES, il est nécessaire de construire un collège plus juste et de relancer la démocratisation du lycée en articulant ses 3 voies de formation. Il faut redonner du pouvoir à des personnels formés et qualifiés, travaillant en équipe pluri-professionnelle.



Le SNASUB majoritaire aux dernières élections en 2010, est le syndicat représentatif dans l'académie de l'ensemble des personnels administratifs (AENES), ITRF et des Bibliothèques. Au plus près des personnels dans la défense de leurs droits et au plus fort des revendications dans la promotion de leurs métiers au sein d'un service public de qualité tourné vers l'avenir.



Le SNEP est le syndicat des enseignants d'EPS et des professeurs de sport. Syndicat majoritaire il défend l'EPS, le sport scolaire et le service public du Sport (Jeunesse et Sport). Seul syndicat spécifique il a historiquement construit, défendu et promu la discipline et ses enseignant(e)s.

Le SNEP est le défenseur des enseignant(e)s d'EPS et des professeurs de sport, titulaires ou non, tant au plan individuel qu'au plan collectif.



Le SNICS Syndicat Nationale des Infirmier(e)s et Conseiller(e)s de Santé, majoritaire aux dernières élections en 2010, a participé activement à la création de la FSU en avril 1993. Par ses représentants élus des personnels, le SNICS défend en toute transparence et équité les intérêts et les droits des infirmier(e)s. Le SNICS est porteur de revendications qui s'inscrivent dans un véritable projet pour la profession. Afin de pouvoir défendre efficacement les intérêts des infirmier(e)s en commission technique.



Le SNU.EP syndicat spécifique de l'enseignement professionnel public fédère les PLP et GPE de son secteur. Le SNU.EP valorise et défend la formation professionnelle initiale publique sous statut scolaire et ses personnels en exigeant le maintien du cycle BEP/BAC PRO, en s'opposant au développement de l'apprentissage.



L'UNATOS-FSU représente les personnels de laboratoire, les adjoints techniques des services académiques et les ATEE exerçant leur mission au sein des établissements scolaires lorrains. L'UNATOS-FSU défend le Service Public d'Éducation et s'empare de tous les dossiers spécifiques des personnels qu'elle représente sur le territoire lorrain pour assurer leur défense collective et individuelle. Ses élus, dans les Instances de l'État, n'ont cessé de se battre pour l'emploi, les carrières, le pouvoir d'achat ...



Le SNUAS-FP réunit les Assistants Sociaux titulaires et non titulaires affectés au Service Social en faveur des Élèves, au Service Social en Faveur des Personnels et au Service Social en faveur des Étudiants. Majoritaire aux élections, le SNUAS-FP défend la création de postes d'AS afin de faire face aux difficultés croissantes des publics rencontrés. Le SNUAS-FP revendique le passage en catégorie A pour tous et une reconnaissance du DE au niveau Master.



Le service public d'éducation, nos métiers, on les aime, **ensemble** on les défend !